



---

# communiqué

---

Date **Le 17 mars 1994**

**N° 47**

Pour publication

## **LE MINISTRE OUELLET INVITE LES CANADIENS À CÉLÉBRER LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**

Au Sommet de Chaillot à Paris, en 1991, les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont fixé officiellement au 20 mars la Journée internationale de la Francophonie. Depuis lors, cette journée permet aux francophones du Canada et du monde entier de marquer leur appartenance à la Francophonie internationale qui réunit 47 États et gouvernements et regroupe plus de 400 millions de personnes. Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, invite tous les Canadiens et les Canadiennes à célébrer cette journée.

«Nous sommes heureux et fiers de souligner cette Journée et de célébrer ainsi notre appartenance à la Francophonie qui, au-delà des questions de langue et de culture, permet la promotion de valeurs fondamentales en matière de démocratie et de droits de la personne», a déclaré M. Ouellet.

M. Ouellet a ajouté que la participation du Canada à la Francophonie faisait partie intégrante de notre politique étrangère; en plus de contribuer au rayonnement du Canada, elle permet à notre pays d'établir des relations privilégiées avec un groupe très important de pays répartis sur les cinq continents.

La Journée internationale de la Francophonie sera soulignée à plusieurs endroits au Canada, particulièrement au Québec et au Nouveau-Brunswick. À Ottawa, entre autres activités, M. Ouellet a invité les représentants des pays francophones à une cérémonie au cours de laquelle on procédera à la remise des prix de la Francophonie internationale et nationale. Le premier ministre Jean Chrétien assistera à cette réception qui aura lieu le 20 mars sur la colline du Parlement.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874